



ZOOM SUR EMYN

Éoliennes en Mer des îles d'Yeu et de Noirmoutier (EMYN) a remporté en 2014 l'appel d'offres lancé par l'État pour le développement d'un parc éolien en mer au large des îles d'Yeu et de Noirmoutier. La société est détenue par Ocean Winds, la co-entreprise dédiée à l'éolien en mer créée par ENGIE et EDPR, par Sumitomo Corporation, Allianz, La Banque des Territoires et Vendée Énergie. En octobre 2018, EMYN a obtenu les autorisations administratives nécessaires à la construction et à l'exploitation du parc. Depuis 2026, 61 éoliennes de 8,4 MW chacune produisent de l'électricité.

iles-yeu-noirmoutier.eoliennes-mer.fr

Parc éolien en mer des îles d'Yeu et de Noirmoutier

EMYN et Vendée Expansion annoncent les 2 premiers lauréats de leur dispositif de soutien au développement touristique et lancent le second appel à candidatures.

Alors que la dernière éolienne du parc éolien en mer Yeu-Noirmoutier a été installée en avril 2026 et que ce dernier est désormais en service, la société EMYN (Eoliennes en Mer Îles d'Yeu et de Noirmoutier), constructrice et exploitante du parc éolien, organise un second comité de sélection pour soutenir financièrement des projets touristiques localisés dans le Nord-Ouest Vendée. Les porteurs de projets ont jusqu'au 31 octobre pour envoyer leur candidature.

70 000 € alloués pour les deux premiers lauréats d'ores et déjà soutenus

En janvier 2026, un nouveau dispositif, sur 3 ans, de soutien au développement des activités touristiques et de loisirs en mer sur le Nord-Ouest Vendée, financé par EMYN et animé par Vendée Expansion voyait le jour. Mis en place sur 3 ans, ce programme s'inscrit dans une démarche qui trouve racine dans les engagements pris par le développeur du parc dès la genèse du projet éolien.

« Dans le cadre du dispositif, nous avons souhaité mobiliser l'expertise et la technicité de Vendée Expansion » explique Christelle CELESTE, directrice des Relations Extérieures. À l'issue du premier comité organisé le 7 mai 2026, deux lauréats ont été retenus : l'Ami du Pêcheur*, société proposant des sorties de pêche de loisirs en mer au départ de Saint Gilles Croix de Vie, et le Moulin de Rairé*, datant de 1555, seul moulin en France à fonctionner uniquement au vent et n'ayant jamais cessé de tourner. C'est au total 70 000 € d'enveloppe financière qui a été allouée à ces deux lauréats.

Un dispositif d'aide lancé en 2026 pour 3 ans

Doté d'un budget global de 500 000 €, le dispositif vise à encourager les initiatives privées (entreprises et associations), visant à créer, développer ou renforcer des activités touristiques et de loisirs en lien avec le parc éolien en mer et la transition écologique. Après le premier comité de sélection, un second comité aura lieu en novembre 2026. Il s'adresse, comme le premier, à tout acteur situé sur les territoires suivants : île d'Yeu, île de Noirmoutier, Challans-Gois Communauté, Océan Marais de Monts, Pays de Saint Gilles Croix de Vie. Les candidats sont invités à envoyer leur dossier avant le 31 octobre prochain à l'adresse suivante : aap-tourisme.emyn@eoliennes-mer.fr

Toutes les informations et le règlement sur l'appel à projets sont à retrouver sur le site internet de la société EMYN).

.../...

ZOOM SUR Vendée Expansion

Le groupe Vendée Expansion est une Unité Économique et Sociale (UES) composée de trois entités juridiques distinctes – Vendée Expansion-GIE, Vendée Expansion-SEM, Vendée Expansion-SPL – dont le principal actionnaire est le Département de la Vendée. Ancrés sur le territoire vendéen, au service des collectivités locales, des entreprises et des porteurs de projets, nous nous engageons en faveur d'un développement harmonieux de notre département, dans ses multiples facettes : promotion de la destination Vendée, soutien aux projets touristiques, aménagement durable du département, négociation d'acquisitions foncières, construction et rénovation de bâtiments. Pour plus d'informations sur notre accompagnement de proximité, rendez-vous sur notre site internet.

vendee-expansion.fr



Plusieurs possibilités d'aides, en amont du dépôt de dossier, aux porteurs de projets

L'aide aux porteurs de projets peut prendre plusieurs formes : de simples échanges sur la pertinence de l'idée, la mise à disposition de chiffres pour la constitution d'une étude de marché ou un avis sur les éléments comptables.

« Toute idée ou projet touristique en lien avec le parc éolien EMYN et la transition énergétique est bienvenu ! Cela n'est jamais simple de savoir si une idée a du potentiel. C'est là qu'il ne faut pas hésiter à nous contacter. » Guillaume JEAN, PDG de Vendée Expansion.

*Les lauréats

À propos de L'Ami du Pêcheur : des sorties pêche de loisirs et promenade en mer

Issue d'une famille de pêcheurs vendéens, L'Ami du Pêcheur est une entreprise familiale reconvertie dans les promenades en mer (découverte de la baie de Saint Gilles et de la corniche vendéenne) et la pêche de loisirs en mer. Virgile Thomazeau propose à ses clients des sorties d'avril à septembre, au départ de Saint Gilles Croix de Vie. Celles-ci sont organisées sur des demi-journées et ouvertes à tous les niveaux et dès le plus jeune âge.

Le projet financé :

L'Ami du Pêcheur souhaite proposer une prestation inédite sur le territoire à ce jour en élargissant son offre grâce à une sortie pêche de loisirs à la journée au cœur du parc éolien en mer. Au près de marins pêcheurs expérimentés, les passagers pourront alors découvrir le parc au plus près et profiter d'un site de pêche atypique.

amidupecheur.com

Moulin de Rairé

Le Moulin à vent de Rairé est un des rares moulins fonctionnant encore avec l'unique force motrice du vent, sans appoint électrique. Ce fonctionnement préservé depuis sa construction en 1555, ainsi que d'autres spécificités, font de lui un moulin unique en son genre. La famille Burgaud, propriétaire et descendante d'une longue lignée de meuniers, préserve ce savoir-faire authentique et le fait découvrir avec passion aux visiteurs tout au long de l'année.

moulin-a-vent-de-raire.com

Le projet financé :

Alors que l'entretien du moulin nécessite de changer l'arbre de couche ainsi que les vergues (hélices) tous les 40 ans, les visiteurs peuvent découvrir les coulisses de ce chantier artisanal colossal. En complément de la visite du moulin, les exploitants souhaitent transmettre un héritage et un savoir-faire authentiques à travers une exposition sur le métier traditionnel d'amouleur et l'énergie du vent, ce principe fonctionnel commun avec les éoliennes.